ASSEMBLÉE NATIONALE

Gabriel SERVILLE
Député de la Guyane

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Cayenne, le 28 février 2018

Madame la Ministre,

J'attire par la présente votre attention sur les très fortes inquiétudes exprimées par les forces vives ultra-marines, et en particulier de Guyane, quant au prochain cadre économique et fiscal applicable aux territoires d'Outre-mer.

En effet, vous avez officialisé le mois dernier le lancement d'une vaste refonte des aides structurelles applicables dans nos territoires ainsi que du CICE, au prix d'un calendrier extrêmement serré qui ne sera pas tenu et alors même que les assises de l'Outre-mer ne sont pas terminées et n'ont pas encore livré leurs enseignements. Par ailleurs, l'état des lieux exhaustif des dispositifs applicables Outre-mer, prévu par l'article 124 de la loi de programmation portant égalité-réelle n'a toujours pas été présenté à la représentation nationale, alors même que le délai légal arrive à échéance aujourd'hui mercredi 28 février 2018.

Ces craintes sont d'autant plus fortes qu'aucune augmentation budgétaire en faveur de nos territoires n'est prévue par le plan pluriannuel d'une part, que le crédit d'impôt au titre du CICE va être sérieusement raboté (on parle d'une restriction budgétaire de l'ordre de 170 millions d'euros) d'autre part et que, contrairement aux annonces faites par le Premier ministre, aucune mention des territoires d'Outre-mer ne figure dans la circulaire du 3 janvier 2017 relative à la mise en œuvre du Grand Plan d'Investissement.

Madame la ministre, le constat est sans appel ! L'année 2017 a vu la situation de notre tissu économique passablement s'empirer avec des délais de paiement toujours plus longs, un plan logement Outre-mer sans ambition, une loi égalité réelle qui en est restée au stade de belle déclaration d'intentions et un cadre économique et fiscal particulièrement instable. Contrairement aux ambitions de co-construction que vous affichez, nous, parlementaires d'Outre-mer, ne sommes en outre nullement associés aux travaux de réflexion autour de cette vaste refonte qui va pourtant profondément bouleverser nos économies déjà fragilisées.

C'est pourquoi je vous saurais gré de bien vouloir rassurer nos opérateurs économiques quant à vos intentions, et sollicite auprès de vous une séance de travail dans les plus brefs délais afin d'étudier les pistes d'amélioration des dispositifs existants et susceptibles de stimuler le développement économique et social de la Guyane.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Gabriel SERVILLE

Madame Annick GIRARDIN
Ministre des Outre-mer

Assemblée Nationale- Palais Bourbon- 126 rue de l'Université - 75355 Paris CEDEX 07 SP
Tel : 01 40 63 33 19
Mail : gserville@assemblee-nationale.fr